

Adoption de la 22e version de l'avant-projet du Code des familles



La Havane, 7 sept. (RHC)- La Commission créée pour rédiger le «Code des Familles» a tenu ce lundi une nouvelle réunion de travail au Palais de la Révolution, sous la direction du Premier Secrétaire du Comité Central du Parti et Président de la République, Miguel Díaz-Canel.

Après des journées de débat en juin, juillet et août, l'échange de ce lundi, auquel a également participé le Premier ministre Manuel Marrero, a évalué et approuvé la 22e version de l'avant-projet de cette importante norme juridique.

Le ministre de la Justice, Oscar Silvera, a annoncé des consultations spécialisées.

«L'une des principales décisions adoptées aujourd'hui par la Commission a été d'informer la population de cette version du Code des familles, car maintenant une phase des consultations dites spécialisées va commencer dans le calendrier prévu. Nous avons décidé d'élargir le débat pour recueillir des avis, ainsi que de permettre aux entités, organisations et organismes où ces consultations seront menées, de l'étudier, de la comprendre et de donner leur avis»,

Le ministre de la Justice estime que cette étape ouvre une voie importante pour la rédaction du nouveau code cubain des familles.

La nouvelle version de l'avant-projet, issue de la prochaine étape de consultations, sera alors en mesure d'être introduite à l'Assemblée Nationale pour son débat avant de faire l'objet d'une consultation populaire.

Le chemin à parcourir pour la construction de cette norme juridique est complexe, mais aussi nécessaire, a assuré le ministre de la Justice.

«Cette voie est vitale pour le succès et la qualité, pour la robustesse d'une norme juridique telle que le Code des familles en raison de sa transcendance dans notre société».

Les spécialistes s'accordent à signaler que l'avant-projet de Code des familles est basé sur des paradigmes d'inclusion et de non-discrimination; moderne, avec une vocation d'avenir, en accord avec la réalité socio-familiale et avec un langage à la portée de tous.

Au cours de la réunion, le président Díaz-Canel a insisté sur l'importance d'une large consultation de ce projet dans les domaines les plus variés de la société.

«Les jeunes doivent être consultés, parce qu'ils vont former les familles du futur. On doit également écouter aussi bien les avis des juristes et que ceux des représentants des différents secteurs sociaux, afin que la consultation, étant la plus large possible, aboutisse à ce que nous allons présenter à l'Assemblée Nationale. La consultation populaire doit être la plus complète possible» a-t-il souligné.

Source: Radio Rebelde

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/269404-adoption-de-la-22e-version-de-lavant-projet-du-code-des-familles>



Radio Habana Cuba